

Conférence de presse le 15 mars à 12h Présentation du projet d'avis « Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité »

Dans un contexte de persistance voire d'aggravation d'un chômage de masse, les PME/TPE sont présentées comme un levier important de création d'emplois, réparties au cœur du pays, dans tous les territoires. Ces entreprises, plus de 2,5 millions d'entités, demandent à être abordées dans leur grande diversité, de l'artisan sans salarié jusqu'à la PME industrielle de plus de 200 salariés en passant par les professions libérales (des avocats aux infirmières, ...), les TPE de quelques salariés ou des structures de l'ESS. Le projet d'avis, statistiquement documenté, s'intéresse à l'ensemble de leurs financements, en se centrant sur le couple banques/PME ou TPE, qui en constitue l'aspect principal. Il cherche à répondre à la fois aux difficultés ou freins observés et aux enjeux nouveaux, liés à la révolution informationnelle et numérique, appelant à une approche renouvelée.

Privilégiant le lien entre l'emploi, l'investissement et la valeur ajoutée, le projet d'avis est rapporté par Frédéric Boccara (économiste et membre du Groupe des personnalités qualifiées) au nom de la section de l'économie et des finances, présidée par Hélène Fauvel. L'assemblée présente des préconisations concrètes et opérationnelles pour développer les PME/TPE, dont l'investissement tarde à repartir, appuyer leur transformation numérique — dans une conception de l'investissement élargie à l'immatériel et à la formation — et le financement de leur développement efficace pour l'emploi. Celles-ci concernent aussi bien le crédit bancaire, que la fiscalité, l'appui aux chefs d'entreprise et à leur gestion, les délais de paiement, la relation avec les banques, ou encore les dimensions européennes et internationales du financement (BCE, BEI, Bâle).

Le projet d'avis sera soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 15 mars 2017.

**Un point presse de présentation de ce projet d'avis aura lieu
le mercredi 15 mars à 12h au CESE,
en présence de la présidente de la section de l'économie et des finances,
Hélène Fauvel
et du rapporteur Frédéric Boccara**

Vous êtes cordialement invité(e) à cette conférence de presse et vous pouvez vous inscrire dès à présent à l'adresse presse@lecese.fr. Par ailleurs, l'assemblée plénière sera retransmise en direct sur la page d'accueil du site internet du CESE, www.lecese.fr.

Contacts presse :

Emilie HUMANN - 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 / emilie.humann@clai2.com

Delphine BOSCH - 01 44 69 30 35 / 06 99 37 61 76 / delphine.bosc@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES : Palais d'Iéna - Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental, 9 place d'Iéna - 75016 Paris Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne